



## LIGNES DE PRESSE

*« On ne peut pas parler d'inclusion si les personnes handicapées ne peuvent même pas se rendre là où elles doivent aller. Un transport adapté fiable est une condition essentielle à la participation sociale. »*

- Marc Tremblay, responsable des enjeux, Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)

---

*« En 2026, la question n'est plus de savoir combien coûtent les personnes en situation de handicap, mais combien le Québec perd lorsqu'il les empêche de contribuer pleinement à la société. »*

- Paul-C. Bérubé, directeur général, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

---

*« Le répit n'est pas un luxe. Lorsque les services diminuent, ce sont les familles qui portent seules le poids du soutien et qui s'épuisent. »*

- Lili Plourde, directrice générale, Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

---

*« Lorsque les droits des personnes en situation de handicap sont ignorés, ce n'est pas seulement un enjeu de politiques publiques, c'est un enjeu démocratique. Au Québec, les reculs observés aujourd'hui soulèvent une véritable question de respect des droits fondamentaux. »*

- Amélie Duranleau, directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
-